

Présent(e)s : Mme Florence MATHIEU, Mr Maxence HECQUARD, Mme Jeanne-Marie STUDLER, Mr Jean-François DUBUISSON, Mr Jean PETELLE, Mr Pierre-Etienne BRAU, Mme Anne LEBRETON (élu(e) référente) et Mr Vincent HERBET (Coordinateur).

Excusé(e)s : Mr Jean-Charles BRUNET, Mme Brigitte AUDARD, Mme Christine BRU et Mme Marie PERTRIAUX.

Les réponses aux questions formulées au cours de la réunion de janvier 2019

Florence MATHIEU donne la parole à Anne LEBRETON pour la lecture des réponses aux questions qui ont été formulées lors de la réunion du conseil de quartier du mois de janvier 2019.

Travaux du pont de Sully

Les membres du conseil prennent acte de la nature et de la durée du diagnostic en cours réalisé par la Section Seine et Ouvrages d'Art du service du Patrimoine de Voirie de la Ville de Paris, diagnostic qui se terminera fin du premier semestre 2019 pour une réalisation de travaux de juillet à octobre de la même année.

Projet du centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu

Florence MATHIEU déclare que la réponse apportée par la Mairie - organisation d'une réunion publique avec les habitants suite à la tenue d'une nouvelle réunion de jury en avril prochain pour départager les concurrents - ne répond pas précisément à la question qui avait été posée en janvier. Cette dernière demandait ainsi la mise en place d'une réunion publique mais uniquement sur la partie hospitalière du projet (et non sur la partie parvis) en présence de l'APHP et de la Mairie, et ce afin d'évoquer notamment le sujet de l'empiètement des travaux sur la voie publique.

Désynchronisation des feux rue des Deux ponts

Suite à la demande de Florence MATHIEU lors de la marche exploratoire concernant la sécurité des piétons sur l'île-Saint-Louis, Anne LEBRETON présente la solution provisoire envisagée par la Mairie du 4e afin de sécuriser la rue dans l'attente des retours de la Préfecture de Police et de la RATP concernant le projet d'aménagement.

Anne LEBRETON confirme que les trois feux de la rue seront désynchronisés dans les meilleurs délais afin de réduire la vitesse des véhicules, celle-ci devrait être effective fin mars/début avril.

Droit de terrasse rue des Deux Ponts

Pierre Etienne BRAU demande si le vendeur de fruits & légumes situé rue des Deux Ponts possède un droit de terrasse car celui-ci a positionné du mobilier sur le trottoir pour vendre des smoothies. D'après lui son point de vente - Jean-François DUBUISSON précise qu'il fait 2 m de long et de 60 cm de large - « bloque » la moitié du trottoir, ce qui incite les passants à se mettre en danger en se déportant sur la rue le temps de le contourner. Pierre Etienne BRAU déclare que si ce vendeur a eu une autorisation, il s'agit purement et simplement d'une faute professionnelle.

Anne LEBRETON répond qu'elle ne voit pas comment il aurait pu obtenir un droit de passage dans ces conditions et va alerter les services de la Voirie.

Problèmes de voirie

La réponse d'Anne LEBRETON sur la prochaine intervention dans les semaines à venir de la Section territoriale pour améliorer les problèmes de chaussée de la rue Saint-Louis satisfait les membres du conseil.

Jeanne-Marie STUDLER évoque d'autres signalements dont elle souhaite faire part, notamment des barrières gênantes localisées selon elle depuis 7 années au bout du quai de Béthune.

Anne LEBRETON lui répond qu'elle devrait les signaler directement sur l'application de la Mairie de Paris « *Dans ma rue* » afin de limiter les intermédiaires.

Les nuisances sonores sur berges

Florence MATHIEU avait proposé de contraindre les bateaux mouches de remplacer les haut-parleurs par des casques audio. Anne LEBRETON engage le conseil à également signaler les nuisances visuelles générées par les phares installés le long des façades. Jean PETELLE lui répond qu'il n'est pas gêné par ces lumières, comme l'ensemble du conseil d'ailleurs.

Jean-François DUBUISSON évoque les lobbies des bateaux mouche, puissants selon lui.

Florence MATHIEU propose d'avoir recours à un arrêté afin de contraindre les bateaux d'utiliser ainsi ces casques dans le but de limiter les nuisances sonores. Anne LEBRETON se range à cette idée. Florence MATHIEU propose un vote et la décision est approuvée à l'unanimité.

Anne LEBRETON portera ce vœu en conseil d'arrondissement.

Les 3 péniches situées quai de l'Hôtel de Ville

Le conseil note la persévérance de la Mairie auprès de l'ABF et du port autonome de Paris pour savoir si ces 3 péniches ont eu les autorisations pour leurs décorations extérieures.

Problèmes d'insécurité square Jean XXIII

Anne LEBRETON annonce que la Mairie n'a pas retenu l'idée du gardien proposée par le conseil en janvier dernier, optant pour la solution d'une présence policière et pour la fermeture de 2 accès au square. Ces choix ayant fait baisser d'après la Mairie la présence des bandes de voleurs signalés.

Le conseil dans sa globalité ne se satisfait pas de cette réponse.

Maxence HECQUARD déplore la fermeture des deux accès rue du Cloître Notre-Dame car cela décourage les riverains – dont lui-même – de se rendre dans le square (ils doivent faire le tour). Cette situation selon lui prive de parc une partie des enfants des riverains. « Au pire », il accepterait la fermeture d'un seul de ces accès aujourd'hui fermés.

Florence MATHIEU ne comprend pas le refus de la solution du gardien, ce à quoi Anne LEBRETON lui répond qu'il y en a aujourd'hui de moins en moins. Cette dernière souhaite néanmoins que la question soit reposée non plus comme étant une demande propre aux riverains des Îles mais comme un problème de sécurité publique touchant un lieu très visité par des milliers de touristes par an.

Maxence HECQUARD abonde dans son sens en déclarant que ce sont ces derniers les cibles de vol et d'agression et non les riverains.

Centre pour migrants dans les locaux de l'ancienne poste boulevard du Palais

Florence MATHIEU poursuit en évoquant un sujet non présent dans les questions / réponses à savoir le centre pour migrants situé au 1, boulevard du Palais dans les locaux de l'ancienne Poste.

Elle déclare s'y être rendue pour effectuer une visite avec Carlotta FEA MESNAGE : elle décrit au conseil un centre très propre à la capacité d'accueil d'une cinquantaine de personnes muni d'une salle de repos (avec prise de café) ainsi que des douches mais pas de casiers.

Anne LEBRETON a également visité le centre. Elle rappelle le système d'admission des migrants par tirage au sort - déjà évoqué au cours de la réunion du conseil de janvier dernier -

aboutissant selon elle à la disparition quasi complète de la file d'attente dès 10h. Elle précise que le nombre de migrants a doublé par rapport à l'année dernière en fonction de l'évolution de la situation internationale et que l'année 2019 sera selon elle la dernière année de grand flux (arrivée des migrants refoulés d'Allemagne et de Suède notamment). Elle dépeint aujourd'hui une gestion fluide des migrants par le centre qui ne restent pas longtemps sur le trottoir. En effet, il s'agit selon elle de primo-arrivants attendant 3 à 4 jours jusqu'à ce qu'ils soient reçus par ce centre d'accueil pour être ensuite dirigés vers des structures d'hébergement plus pérennes. Elle précise enfin que les migrants qui savent qu'ils ne seront pas acceptés par ce centre ne s'y présentent même pas car leurs empreintes y seraient enregistrées, ce qui leur interdirait toutes démarches en France durant 6 mois.

L'association France Horizon accueille les migrants le matin sur rendez-vous et l'après-midi c'est un lieu d'accueil ouvert à tous.

Autres sujets et questions diverses abordés

La concertation Trilib'

Mise en place par la Mairie pour permettre aux Conseils de quartier de donner leurs avis sur les emplacements, la concertation Trilib' est brièvement présenté au conseil par Vincent HERBET. Il distribue aux membres du conseil une carte identifiant les localisations pressenties de futures stations visant à développer le tri sélectif à Paris en apportant une collecte complémentaire pour les habitants et les gens de passage. Il précise que les visuels de ces stations seront communiqués au conseil durant la prochaine réunion d'avril. Les membres du conseil expriment leur hostilité à l'encontre de ce dispositif. Jean-François DUBUISSON se pose la question de son utilité, les riverains disposant déjà à domicile de 3 sortes de poubelles différentes.

Florence MATHIEU se demande si ces stations seront incrustées dans le sol. Elle déclare que les riverains n'auront pas le courage de se déplacer jusqu'à ces sites pour faire le tri sélectif.

Jean-François DUBUISSON déclare que le tri sélectif s'effectue déjà sur les Îles..

Après ces réactions, Anne LEBRETON intervient en précisant que Paris est très en retard en matière de tri des déchets par rapport aux autres grandes capitales et villes européennes (qui ont déjà recours à ce type de dispositif).

Pour Jean PETELLE, Trilib' est adapté pour les quartiers modernes mais pas pour l'ultra-centre historique de Paris notamment si les stations sont habillées de couleurs vives (préoccupation quant à l'intégration paysagère). Il précise enfin par ailleurs que seul un système enterré serait valable. Pierre-Etienne BRAU propose quant à lui d'utiliser l'espace de l'ancienne Poste de l'île Saint-Louis. Concernant la localisation pressentie des stations, Florence MATHIEU précise qu'une seule station Trilib' serait nécessaire sur l'île Saint-Louis et rejette les emplacements 8 et 10. Elle réfléchit avec les membres du conseil de quartier concernant les emplacements pressentis 9 et 11 (sous certaines conditions). Néanmoins, il est décidé que rien ne sera tranché sur ce sujet avant la réunion d'avril et la communication par la Mairie de visuels pour ces prototypes Trilib'.

En conclusion avec ce niveau d'information, les membres du conseil sont très hostiles au dispositif.

Une question portée notamment par Maxence HECQUARD est d'ores-et-déjà posé à la Mairie: la mise en place de ces stations Trilib' est-elle le prélude à terme à la fin du tri sélectif dans les immeubles ?

Projet « + de nature en ville »

Vincent HEBET présente le projet « + de nature en ville », et sa déclinaison dans le 4^e. Ce projet issu du Budget Participatif consiste à végétaliser par des plantes vivaces les pieds d'arbres du perré du quai d'Anjou et à y installer 5 petits équipements pour la petite faune (nichoirs pour moineaux/mésanges, pierres sèches pour lézards, tas de bois pour hérissons). Un document de présentation est distribué à l'ensemble des membres.

Les membres du conseil ne se remémorent pas ce projet au titre du Budget Participatif et se demandent si seuls les pieds d'arbre seront affectés, ou bien également la partie inclinée du quai.

Florence MATHIEU se souvient d'une position tenue par Corinne FAUGERON en conseil d'arrondissement sur la nécessité de recréer des habitats pour les animaux de ville (dont des petits

oiseaux...). Elle déclare être pour la réintroduction des oiseaux dans Paris et évoque la présence d'abris pour les chauves-souris localisés sur un des quais des îles.

Anne LEBRETON déclare en effet que les moineaux ont presque totalement disparus à Paris.

Jeanne-Marie STUDLER évoque davantage une diminution générale drastique des espèces.

Jean PETELLE parle de la responsabilité première de l'utilisation d'insecticides, ce que contredit Anne LEBRETON en précisant qu'on n'y a plus recours aujourd'hui à Paris.

Globalement, les membres du conseil souhaitent avoir des précisions sur ce projet et se demandent quelle forme concrète il prendra.

Florence MATHIEU conclut les échanges en déclarant qu'en raison de la faible présence de membres pour cause de périodes de vacances, la question sera à nouveau évoquée en avril.

Deux questions sont adressées à la Mairie de Paris malgré les précisions apportées :

- S'agit-il véritablement d'un projet Budget Participatif (car les membres ne s'en souviennent pas, Florence MATHIEU la première) ?
- Par ailleurs, l'aménagement concerne-t-il uniquement les pieds des arbres ou la partie inclinée sera-t-elle aussi impactée ?

Projet du centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu

Les membres du conseil évoquent à nouveau ce sujet et souhaitent adresser des questions précises au cabinet. Ainsi, Maxence HECQUARD demande :

- Le permis de construire concernant la partie hospitalière du projet a été déposée ?
- Quelle sera la hauteur, largeur et l'aspect du bâtiment au niveau de la rue d'Arcole ?
- Où se situera l'entrée des urgences ? Quai de Corse ou rue d'Arcole ?

Les tournages sur les Îles

Jeanne-Marie STUDLER évoque le sujet de l'impact des tournages de films sur la capacité de stationnement des îles (monopolisation des places par les équipes de production). Elle montre au conseil un tract qu'elle diffuse avec d'autres riverains des îles sur les pare-brise des voitures des équipes de production qui durant ces tournages occupent l'ensemble des places du quai de Béthune, de la rue d'Orléans et de deux autres rue adjacentes. Elle conclut son propos en demandant de manière rhétorique si la Mairie souhaite que les habitants des îles s'en aillent, ainsi dépourvus de place de parking durant une bonne partie de l'année (nombreux tournages).

Anne LEBRETON est d'avis de limiter les tournages sur les îles.

Florence MATHIEU propose que des camions déchargent le matériel de production sur place avant de se garer hors des îles place Saint-Gervais, idée que conteste Anne LEBRETON en déclarant que cela n'est pas envisageable car pas adapté à ce type d'activité.

Jean-François DUBUISSON déclarent que le mécontentement est tel qu'il se pourrait un jour que des habitants se rendent sur les lieux des tournages pour protester directement auprès des équipes de production.

Anne LEBRETON parle d'une situation compliquée, le centre de Paris étant un des lieux phares des tournages pour les films d'époque notamment. Elle explique par ailleurs que la Mairie du 4^e refuse de nombreuses demandes de tournage.

Pierre-Etienne BRAU demande de manière amusée si en contrepartie une réduction de la taxe d'habitation serait envisageable.

Opération ponctuelle vente de jonquilles pour une cause caritative

Jeanne-Marie STUDLER évoque l'initiative d'une association à laquelle participe un membre du conseil de quartier - absente lors de la réunion - à savoir vendre des jonquilles dans la rue le vendredi 15 mars prochain afin de récolter des fonds pour une cause caritative initiée par l'Institut Curie.

Cette personne s'est mis en relation avec la Mairie du 4^e afin d'obtenir une autorisation pour occuper l'espace public car l'installation d'une table sur le trottoir est nécessaire durant le temps de cette

vente. Sans réponse, cette dernière s'est rapprochée de l'Hôtel de ville qui lui a répondu qu'il était alors trop tard pour autoriser cette activité dans les délais impartis.

Florence MATHIEU est étonné qu'elle n'ait pas eu connaissance de cette action dont les objectifs sont au cœur des missions du conseil de quartier à savoir favoriser les initiatives des habitants.

Anne LEBRETON insiste sur le fait qu'ils n'ont pas besoin d'autorisation pour vendre, la nature caritative de l'initiative les en exonérant (tolérance de la Mairie similaire selon elle à celle durant la vente de muguet le 1^{er} mai).

Florence MATHIEU nuance les propos d'Anne LEBRETON en déclarant que si les habitants pourraient être exonérés d'autorisation, il n'en sera pas de même si les participants sont des commerçants.

Conférence sur le livre « *How Paris became Paris* » de l'auteure américaine Joan E. DEJEAN.

Pierre Etienne BRAU avait évoqué lors de la réunion du conseil du mois de janvier dernier l'opportunité de réaliser une conférence sur un livre qui l'avait passionné. Il s'agit de « *How Paris became Paris* » de l'auteure américaine Joan E. DEJEAN qui développe la thèse selon laquelle Paris est véritablement devenu Paris dès lors que la ville s'est dotée du pont neuf, de la Place Royale dans le Marais et que les deux îles ont été raccordées.

Approchée par Pierre-Etienne BRAU, Joan E. DEJEAN est d'accord pour animer cette conférence. Il précise que cette initiative intéresse l'association des anciens élèves d'universités américaines (AUC) à laquelle il appartient.

Une réflexion est en cours pour savoir si une conférence pourrait être dédiée uniquement pour les membres de cette association (il y aurait ainsi le cas échéant 2 conférences sur le même sujet dont une à laquelle tout le monde pourrait assister).

Florence MATHIEU et Anne LEBRETON saluent vigoureusement l'initiative de Pierre Etienne BRAU et l'enjoignent à se mettre directement en contact avec le Maire Ariel WEIL afin notamment de pouvoir réserver à la mairie du 4^e une salle en adéquation avec la qualité de ce projet (salle des mariages ou salle des fêtes).

Le projet avec l'artiste Ghislaine AVAN

Les membres du conseil évoquent à nouveau (après la réunion de janvier) l'opportunité de faire appel à l'artiste Ghislaine AVAN (<http://ghislaineavan.com/seuil>), artiste qui voyage dans le Monde entier dans le cadre de ses activités. Elle a déjà participé aux Nuits Blanches.

Ghislaine AVAN est venue présenter un projet à la réunion du conseil de quartier Les Îles de février dernier

Elle précise avec Maxence HECQUARD que ce projet auquel le conseil souhaite participer se rapproche d'une performance : faire lire la Divine comédie de DANTE dans 100 pays différents en même temps (nombreuses langues), dans le but de promouvoir un message d'universalité de l'espèce humaine.

Production d'une bière locale sur l'île Saint-Louis

Le conseil a reçu Hélène DUFOUR, habitante de l'île Saint-Louis lors de la dernière réunion de février. Elle a pour projet de produire une bière sur place.

Ravalement de façade et échafaudages quai d'Orléans

Pierre Etienne BRAU signale enfin la présence d'échafaudages installés au n°8 quai Orléans dans le cadre d'un ravalement de façade. Les travaux semblent terminés hors les échafaudages sont toujours présents.

3 questions sont ainsi posées :

- Quelle en est la raison ?
- Est-ce normal que ces installations restent si longtemps ?

- Pourrait-on ordonner leur démontage ?

Les questions posées à la Mairie du 4^e

➤ Projet du centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu

- Est-il possible de mettre en place une réunion publique mais uniquement sur la partie hospitalière du projet (et non sur la partie parvis) en présence de l'APHP et de la Mairie, et ce afin d'évoquer notamment le sujet de l'empiétement des travaux sur la voie publique ?
- Le permis de construire concernant la partie hospitalière du projet a-t-il été déposée ?
- Quelle sera la hauteur, la largeur et l'aspect du bâtiment au niveau de la rue d'Arcole ?
- Où se situera l'entrée des urgences ? Quai de Corse ou rue d'Arcole ?

➤ Droit de terrasse rue des Deux Ponts

- Le vendeur de fruits & légumes situé rue des Deux Ponts possède-t-il un droit de terrasse (car celui-ci a positionné du mobilier sur le trottoir pour vendre des smoothies) ?

➤ Nuisances sonores

- Le conseil, après un vote au cours de la réunion à ce sujet, souhaite que la Mairie fasse voter un arrêté interdisant les nuisances sonores provenant de l'activité des bateaux.

➤ Problème d'insécurité square Jean XXIII

- Le conseil souhaite que leur demande portant sur un gardien pour le square afin d'y assurer la sécurité des visiteurs soit étudiée à nouveau non pas sous le prisme d'une requête émanant des riverains mais comme un besoin de sécurité public primordial concernant un site visité par des milliers de touristes par an venus du Monde entier (car seuls ces derniers sont victimes de vols et d'agressions).

➤ Trilib'

- La mise en place des stations Trilib' est-elle le prélude à terme de la fin du tri sélectif dans les immeubles (poubelles jaunes) ?

➤ Projet « + de nature en ville »

- S'agit-il véritablement d'un projet Budget Participatif (car les membres ne s'en souviennent pas, la Présidente la première) ?
- L'aménagement concerne-t-il uniquement les pieds des arbres ou la partie inclinée sera-t-elle aussi impactée ?

➤ Ravalement de façade et échafaudages quai d'Orléans

Présence d'échafaudages installés au n°8 quai d'Orléans dans le cadre d'un ravalement de façade. Les travaux semblent terminés hors les échafaudages sont toujours présents :

- Quelle en est la raison ?
- Est-ce normal que ces installations restent si longtemps ?
- Pourrait-on ordonner leur démontage ?

Prochaines réunions 2019

Jeudi 2 avril, de 19h à 21h, **en salle Calmon** du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e